

Cette fiche regroupe les informations que nous devons vous fournir dans le cadre de la souscription de votre contrat, conformément aux articles L520-1, R520-1, et R520-2 du Code des assurances. Cette fiche fait partie intégrante de votre dossier d'adhésion remis et comportant différents documents (formalisation du devoir de conseil, devis et/ou demande d'adhésion, Conditions Générales, tableau de garanties, annexes). Les différents supports sont établis en langue française ; le contrat est soumis à la loi française.

IDENTITE ET IMMATRICULATION

AMD ASSURANCE
15, rue Victor Hugo 64000 PAU
Cabinet de courtage en assurance - 847885407 RCS PAU - APE 6622Z
Inscrit à l'ORIAS N° 19007157 (www.orias.fr) - Sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution),
4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr) Tel +(33) 01 49 95 40 00.

RC PROFESSIONNELLE ET GARANTIE FINANCIERE

AMD ASSURANCE a souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle conforme à article L 512-6 du Code des assurances.

LIENS FINANCIERS

AMD ASSURANCE n'est liée à aucune société financière et ne comporte aucun actionnaire lié à des sociétés de ce type et/ou compagnies d'assurances, mutuelles ou institutions. Aucun assureur ne détient donc plus de 10 % de notre capital ou n'est détenu à plus de 10 % par nous.

NOS PARTENAIRES

Courtier en assurances indépendant, AMD ASSURANCE n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurances. Sauf stipulation contraire, nous travaillons avec un nombre restreint de fournisseurs sans obligation contractuelle (selon la définition du b) du 1er du II de l'article L.521-2 du Code des Assurances).

NOTRE REMUNERATION

Notre rémunération se compose de :

- Commissions payées par les assureurs (rémunération incluse dans la prime d'assurance qui dépend de l'assureur et de la nature du contrat): Si le règlement est adressé directement à l'assureur, la commission est rétrocédée par l'assureur à AMD ASSURANCE.
- Honoraires perçus directement par AMD ASSURANCE et facturés au client (dans le cadre d'audit, de lettre de mission et de convention de prestation de service).
- Coûts d'actes perçus par Air Courtage Assurances et facturés au client (pour les actes de gestion liés à l'émission des contrats et/ou avenants) : si tel est le cas, le montant est affiché sur la proposition d'assurance de manière distincte et transparente à la prime d'assurance.

DONNEES PERSONNELLES

a) NOS ENGAGEMENTS

AMD ASSURANCE en tant que responsable de traitement s'engage à vis-à-vis de vos données personnelles à :

- Les traiter de manière licite loyale et transparente,
- Les collecter pour des finalités déterminées, explicites et légitimes et ne pas les traiter de manière incompatible avec ces finalités.
- Collecter que celles qui sont adéquates, pertinentes et dans la limite de ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (principe de minimisation des données).
- Ce qu'elles soient exactes et, si nécessaire tenues à jour. Nous prenons toutes les mesures raisonnables afin que les données à caractère personnel inexactes soient effacées ou rectifiées sans tarder.

- Les conserver sous une forme permettant l'identification des personnes concernées et pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

- Les traiter de façon à garantir une sécurité appropriée des données à caractère personnel, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques et organisationnelles appropriées (intégrité et confidentialité).

b) L'UTILISATION DE VOS DONNEES

AMD ASSURANCE utilise les données personnelles que vous lui transmettez pour l'établissement d'études en assurances, la souscription, la gestion, l'exécution des contrats d'assurances, la gestion des sinistres, la création de votre Espace Client web, et de manière plus générale l'exercice de l'activité d'intermédiation en assurances. De même, elles pourront être utilisées pour vous faire part d'informations et d'offres promotionnelles susceptibles de vous intéresser, si toutefois vous l'avez accepté. .

Les traitements de données personnelles sont nécessaires à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celle-ci. Ils sont également nécessaires au respect des obligations légales auxquelles nous sommes soumises comme notamment notre devoir de conseil ou encore dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le destinataire principal de vos données à caractère personnel est AMD ASSURANCE mais elles peuvent être également communiquées aux assureurs, à nos partenaires, nos participations, nos filiales, nos prestataires et sous-traitants.

Si vous êtes adhérents à une fédération, à un groupement ou encore à une association, vos données personnelles peuvent leur être communiquées également.

AMD ASSURANCE procède aux transferts de certaines données en dehors de l'Union Européenne lorsque la situation le nécessite (gestion déléguée hors UE par certains assureurs ou clientèle située hors UE...).

Vos données sont conservées le temps nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées et/ou dans les limites prévues par les normes et autorisation de la CNIL ou par la loi.

c) VOS DROITS

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation de leur traitement, ou du droit de s'opposer au traitement et enfin du droit à la portabilité de vos données en nous contactant à contact@amd-assurance.fr ou à l'adresse suivante : AMD ASSURANCE, Traitement des données personnelles, 15, rue Victor Hugo 64000 PAU. France.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente. En France, il s'agit de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : <https://www.cnil.fr>.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Par ailleurs, si vous ne souhaitez plus recevoir la Newsletter ou des informations commerciales d'AMD ASSURANCE, vous pouvez vous désinscrire à tout moment en vous désabonnant en nous contactant par email à contact@amd-assurance.fr

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

- En cas de litige ou désaccord, nous vous invitons à contacter au préalable votre interlocuteur habituel chez AMD ASSURANCE.

- Si la réponse proposée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez contacter notre service RECLAMATION par courrier à l'adresse suivante : AMD ASSURANCE – Service Réclamations-15, rue Victor Hugo 64000 PAU ou bien par email à contact@amd-assurance.fr.

Nous nous engageons à en accuser réception sous dix jours ouvrables maximum et d'y répondre dans un délai maximum de deux mois. En cas de désaccord persistant, vous avez la faculté, après épuisement des voies de traitements internes indiquées ci-dessus, de faire appel au Médiateur.

MEDIATION DE L'ASSURANCE

En application des articles L.156-1 et suivants du Code de la consommation, le Médiateur de l'Assurance est compétent pour intervenir sur tout litige entre un professionnel et un consommateur n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite par ce dernier auprès du service "réclamation" du courtier. Le Médiateur de l'assurance peut être saisi par l'un des moyens suivants :

Adresse postale : La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

Adresse email : le.mediateur@mediation-assurance.org

Adresse du site internet : www.mediation-assurance.org